

CRÉATION D'UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DU CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE MARK & LAW SE RAPPROCHE DU CABINET DIDIER MARTIN

La société MARK & LAW, spécialiste du droit des Marques, est cédée à l'acteur lyonnais du droit de la Propriété Industrielle CABINET DIDIER MARTIN. Ce rapprochement stratégique fait naître un groupe d'une vingtaine de spécialistes de la Propriété Industrielle et Intellectuelle, alliant expertises complémentaires et valeurs communes. Il permet à MARK & LAW de faire bénéficier ses clients des compétences reconnues du CABINET DIDIER MARTIN en droit des Brevets tout en renforçant ses moyens numériques, et au CABINET DIDIER MARTIN de conforter son expertise Marques.

Comme à leur début en 1996 sur le site de Charbonnières-les-Bains, les équipes des deux cabinets sont regroupées sur un site commun à Lyon-Limonest, renforçant les synergies et offrant un cadre de travail stimulant.

Les structures juridiques restent indépendantes, les équipes distinctes, et le nom perdure.

UNE TRANSMISSION CONSTRUITE AUTOUR DES PERSONNES : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Nathalie Fayette, fondatrice de MARK & LAW, a souhaité céder ses parts dans la société pour se consacrer à de nouveaux projets personnels et associatifs. Un rapprochement avec le CABINET DIDIER MARTIN, acteur lyonnais reconnu et dont les compétences en droit des brevets viennent compléter l'expertise de MARK & LAW, est apparu comme une évidence. Outre la complémentarité métier, les deux structures de même taille, partenaires de longue date, partagent des valeurs et une approche sur-mesure similaires, ainsi que de nombreux clients communs, favorisant un rapprochement naturel.



Dans ce cadre, tous les collaborateurs et associés de MARK & LAW restent dans la nouvelle équipe (photo ci-dessus) à présent dirigée par Manon Laurent, trait d'union avec le CABINET DIDIER MARTIN. Cette configuration garantit une transmission harmonieuse, pérenne et fidèle à l'ADN de la société.

MARK & LAW : UN CABINET RECONNU POUR SON EXPERTISE EN DROIT DES MARQUES

Fondé en 1996, implanté à Lyon, Bordeaux et Paris, les domaines d'intervention du cabinet MARK & LAW, qui regroupe une équipe expérimentée d'une dizaine de collaborateurs, couvrent un large spectre de la Propriété Intellectuelle : marques, dessins & modèles, droit d'auteur, contrats, données personnelles, indications géographiques... Grâce à son approche pragmatique et à son expertise, MARK & LAW a su fidéliser une clientèle variée, composée d'entrepreneurs, de start-ups comme de grands comptes, et développer une activité à l'international en plein essor.

CABINET DIDIER MARTIN : UNE PRATIQUE RÉPUTÉE EN DROIT DES BREVETS

Fondé également en 1996, le CABINET DIDIER MARTIN est un acteur reconnu du conseil en Propriété Industrielle. Historiquement centrée sur la protection des innovations technologiques, avec une équipe d'ingénieurs spécialistes des brevets, sa pratique a été progressivement étendue à tout le champ de la Propriété Industrielle, pour offrir une gamme complète de services en la matière : brevets, veille technologique, marques, dessins & modèles, contrats, contentieux, audits... Le CABINET DIDIER MARTIN accompagne une clientèle fidèle, allant des grands groupes industriels aux start-ups innovantes, en France et à l'international.

L'acquisition de MARK & LAW s'inscrit dans une stratégie de croissance visant à renforcer son positionnement sur le marché français et européen de la Propriété Intellectuelle, à augmenter ses moyens digitaux ainsi qu'à élargir son expertise sectorielle, tout en conservant son offre de conseils de haut niveau, très personnalisés, qui fait sa force.